

Approche d'intégration sensorielle® selon A.J. AYRES (ASI), Module 2/4 : Evaluation

E15

Depuis sa création, dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'approche d'Intégration Sensorielle® développée par A.J. Ayres, ergothérapeute américaine, n'a cessé de croître dans l'intérêt des ergothérapeutes. Cette approche se situe dans une perspective développementale. Elle repose sur le postulat que le traitement sensoriel réalisé par le système nerveux central est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se construire. Ce second module se centre sur les évaluations propres de l'approche de l'Intégration sensorielle. Il permet de progresser dans le raisonnement clinique en identifiant les désordres présentés par l'enfant grâce à l'interprétation des résultats selon la théorie IS.

Présentiel - Synchron

Les + métier

Mettre en œuvre une évaluation et planifier une thérapie en Intégration sensorielle. La qualité de ce traitement permet l'émergence de comportements moteurs, socio-émotionnels et cognitifs adaptés à l'environnement. Il nous permet donc une bonne auto-régulation de nos comportements tout autant que le développement de nos habiletés pratiques indispensables pour les activités du quotidien. S'appuyant sur une évaluation des besoins de l'enfant, l'Intégration Sensorielle fournit à l'enfant des opportunités pour qu'il s'engage de manière active et ludique dans des activités présentant un défi pour lui, au travers d'expériences sensorielles multiples.

Ce concept repose sur l'analyse du processus d'Intégration Sensorielle et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant quels que soient ses activités. Fondée sur une théorie basée sur les neurosciences, elle fournit les moyens d'une évaluation ainsi que d'une intervention sur les dysfonctionnements de l'Intégration sensorielle. Elle s'appuie sur une démarche basée sur les niveaux de preuves (EBP).

Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle. Cette approche est enseignée en plusieurs modules, l'intervention clinique n'étant possible qu'à l'issue du module 3.

Public Visé

Ergothérapeutes, intervenant auprès d'enfants présentant des Troubles du neuro-développement (TND), un retard de développement, syndrome génétique, type X-fragile, des troubles sensoriels ou moteurs à minima.

Pré Requis

Etre diplômé(e) en ergothérapie, avoir suivi le module 1 de la formation (programme E01). Une bonne intégration des notions anatomo-physiologiques et des fondements théoriques de l'Intégration Sensorielle vus au module 1 est requise.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Mener une évaluation clinique propre à l'intégration sensorielle
Interpréter les résultats au regard de la théorie d'Intégration Sensorielle
Expliciter l'impact des troubles de l'Intégration Sensorielle sur l'engagement dans l'activité et la participation sociale

Parcours pédagogique

- Présentation des observations cliniques selon A.J. AYRE
- Présentation des évaluations basée sur la Théorie de l'IS
- Autres évaluations standardisées utiles à l'interprétation (M.ABC, NEPSY...)
- Raisonnement clinique en ergothérapie avec modèle D.D.D.M
- Présentation d'une situation clinique à l'ensemble du groupe
- Interprétation des évaluations
- Explication du raisonnement clinique en I.S allant du recueil de données aux hypothèses diagnostic incluant les objectifs de l'intervention



ASSOCIATION
NATIONALE
FRANÇAISE DES
ERGOTHERAPEUTES

SIÈGE :
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : accueil@anfe.fr

ANFE FORMATION
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr

Méthodes pédagogiques

Formation de 6 jours en deux parties de 5 jours et 1 jours (42 heures).
Un accès à des équipements sensoriels est indispensable pour réaliser les études de cas cliniques en intersession.
Prévoir 10 heures de travail personnel.
Il est conseillé de compléter cette formation en suivant le Module 3 / 3 (cf. programme E22) après un certain temps de pratique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

Qualification Intervenant-e-s

DUFOUR Cécile, JIMENEZ-NODET Olga


Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes vos questions, veuillez contacter sfc.ingenierie@anfe.fr

 **Durée**
42.00 Heures **6** Jours **Effectif**
De 6 à 24 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**
Inter (Par personne) : **1 460.00 €**
Inter Adhérent (Par personne) : **1 418.00 €**



Contactez-nous !

Christophe FOSSE
Secrétaire

Tél. : 0145843321
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr

Code DPC
13682325002

